

Informez-vous sur la modification de la Loi sur l'énergie nucléaire visant à permettre à la centrale nucléaire de Borssele de rester plus longtemps en fonctionnement

Du mercredi 31 mai au mardi 11 juillet 2023, tout le monde aura la possibilité de commenter l'intention de modifier la Loi permettant à la centrale nucléaire de Borssele de rester ouverte plus longtemps. Ce message vous explique Comment faire.



© Rijksoverheid



Quel est l'objet de cette procédure ?

Le gouvernement a annoncé qu'il souhaitait que la centrale nucléaire de Borssele reste ouverte au-delà de 2033. Pour ce faire, la Loi sur l'énergie nucléaire devra être modifiée. La Loi sur l'énergie nucléaire stipule en effet que la centrale nucléaire de Borssele ne pourra plus produire d'énergie nucléaire après le 31 décembre 2033.

Étude d'impact sur l'environnement ?

Avant d'adapter la loi, les effets de la modification à la centrale nucléaire de Borssele de rester ouverte plus longtemps sur l'environnement seront examinés. Afin de rendre ces impacts visibles, un rapport d'impact sur l'environnement (EIE) est en cours de préparation. La première étape de cette procédure est la préparation d'une note sur la portée et les détails. Elle décrit les effets sur l'environnement qui seront étudiés dans le cadre de l'EIE. Vous pouvez réagir au contenu proposé et à l'ampleur de l'EIE à préparer en commentant cette note dès maintenant.

Plan de participation et de communication

Vous pouvez également commenter le plan de participation et de communication de cette procédure. Ce plan de participation et de communication indique comment vous recevrez des informations sur le projet et comment vous pourrez y répondre. Il existe également un plan global de participation et de communication. Il indique comment vous serez impliqué dans d'autres procédures relatives à l'énergie nucléaire, telles que la construction de deux nouvelles centrales nucléaires. Ce plan comprend un calendrier des différentes procédures. Sur le site web [overkernenergie](https://www.overkernenergie.nl), vous trouverez ce plan et plus d'informations sur les différents projets d'énergie nucléaire.

COMMENT FAIRE UN COMMENTAIRE ?

Vous pouvez faire un commentaire, du **mercredi 31 mai au mardi 11 juillet 2023**, envoyant un e-mail à : info@platformparticipatie.nl. Vous recevrez une confirmation à votre e-mail.

PLUS D'INFORMATIONS ?

Sur le site web [PlatformParticipatie](https://www.platformparticipatie.nl), vous trouverez des informations sur :

- Contenu du projet
- Planning du projet
- Documents de ce projet
- La procédure suivie
- Que fera-t-on de votre commentaire ?
- Comment nous contacter